

Décapitation en public d'une femme en Arabie Saoudite

écrit par Christine Tasin | 22 septembre 2015



La barbarie à l'état pur de la part de gens que l'on met au Conseil des Droits de l'homme de l'ONU.

Effroyable.

La video a été vue plus d'un million et demi de fois... je ne suis pas sûre que les spectateurs soient tous horrifiés et défenseurs des droits de l'homme et de la femme.

La condamnée était accusée d'avoir "abusé sexuellement sa belle-fille de 7 ans et de l'avoir tuée".

Sachant que cela se passe au pays des Droits de l'homme en islam, que les hommes ont toujours raison et que les femmes sont les boucs émissaires... je ne mettrais pas ma main au feu que la femme soit coupable.

<http://www.demainonline.com/2015/01/19/video-voila-comment-on-decapite-une-femme-en-arabie-saoudite/>

Complément de Jean-Paul Saint-Marc

Cette vidéo illustrant l'expression des droits de l'homme du pays président le conseil des droits de l'homme à l'ONU date

du 12 janvier 2015. (Voir article en lien)

Cette femme, Laila Bint Abdul Muttalib Basim, était birmane, vivait en Arabie saoudite. Elle était accusée du meurtre d'une fille de 6 ans de son époux (formulation étrange, genre finalement esclave sexuelle) !

Le diffuseur de la vidéo de l'exécution effectuée à La Mecque, tout un symbole, a été arrêté !

http://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/arabie-saoudite-arrete-pour-avoir-filme-l-execution-d-une-femme_1642351.html

En somme, les marques d'une brillante civilisation !